



NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
19	17	19

DATE DE LA CONVOCATION

10/10/2025

DATE D'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR

10/10/2025

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

N° 2025-032 : CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Monsieur Clément MONNIER présente à l'assemblée l'action menée conjointement par la commission communale d'urbanisme et les services associées de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITÉ**,

DEMANDE le classement du Tableau des Voies Communales envisagé tel que :

Chemin rural qui passe en voie communale :

Code RIVOLI	N° d'ordre	Appellation	Types de voies actuel	Devenir
	5	CHEMIN DE L'AIGUILLE ET DE LAUGNAC	CHEMIN	VOIE COMMUNALE
	8	CHEMIN DU LAQUET	Tout chemin rural sans nom	VOIE COMMUNALE
	28	CHEMIN DE L'OASIS	CHEMIN	VOIE COMMUNALE
	46	CHEMIN DES MURIERS DU RAIDE	CHEMIN	VOIE COMMUNALE
	54	CHEMIN DU GRAND VALLAT	CHEMIN	VOIE COMMUNALE
	66	CHEMIN DE LA CROIX DE PITOT	CHEMIN	VOIE COMMUNALE
0079S	82	RUE HENRI PITOT	RUE	VOIE COMMUNALE
X001R	95	LOTISSEMENT LA BOURGADE	LOTISSEMENT	VOIE COMMUNALE
0030N	98	CHEMIN DE LA FONT DE BLAISE	CHEMIN	VOIE COMMUNALE
0041A	101	IMPASSE FREDERIC MISTRAL	IMPASSE	VOIE COMMUNALE
0149T	102	IMPASSE DES OLIVIERS	IMPASSE	VOIE COMMUNALE
	103	CHEMIN DU PARADIS	CHEMIN	VOIE COMMUNALE
0032R	107	CHEMIN DU CABANIS	CHEMIN	VOIE COMMUNALE
	108	CHEMIN DE LA SARTENE OUEST	CHEMIN	VOIE COMMUNALE
0084X	116	CHEMIN DES OLIVIERS	CHEMIN	VOIE COMMUNALE

Code RIVOLI	N° d'ordre	Appellation	Types de voies actuel	Devenir
0148S	118	IMPASSE BELLEVUE	IMPASSE	voie communale
	119	IMPASSE DE LA CRUVIERE	IMPASSE	voie communale
0039Y	121	IMPASSE DES GALETS	IMPASSE	voie communale
	128	CHEMIN DU S DE JONQUIERES	Tout chemin rural sans nom	voie communale
	144	CHEMIN DE MOLIERE	Tout chemin rural	voie communale
	152	PARKING DE LA CABANE	Tout chemin rural	voie communale
	165	CHEMIN FRANCIS LABOURAYRE	Tout chemin rural sans nom	voie communale
	171	CHEMIN DU MAS DE REGIS	Tout chemin rural sans nom	voie communale
	177	PLACE DES FETES	PLACE	voie communale
	188	IMPASSE DE LA CANTILENE	Tout chemin rural sans nom	voie communale
B027S	189	CHEMIN DU MAS DE REGIS	Tout chemin rural	voie communale
	211	CHEMIN DE L'AIGUILLE ET DE LAUGNAC	CHEMIN	voie communale
	217	CHEMIN DES MUGUES	Tout chemin rural sans nom	voie communale
0121M	231	IMPASSE DES PYRACANTHAS	IMPASSE	voie communale
0022E	236	PLCE DE LA REVOLUTION	PLACE	voie communale
	241	IMPASSE DE LA CARQUETTE	IMPASSE	voie communale
	252	CHEMIN DU MAS DE BOURGADE	Tout chemin rural sans nom	voie communale
0046F	256	RUE CHARLES GOUNOD	RUE	voie communale
0086Z	259	CHEMIN DU PARADIS	CHEMIN	voie communale
	260	TRAVERSE DE LA CARQUETTE	TRAVERSE	voie communale

Chemin rural qui tombe dans le domaine public :

Code RIVOLI	N° d'ordre	Appellation	Parcelles
	54	CHEMIN DU GRAND VALLAT	ZD0045 et ZD0013, ZD0023
	66	CHEMIN DE LA CROIX DE PITOT	ZA0021 et ZB0032
0079S	82	RUE HENRI PITOT	AR0918 et AR0916
X001R	95	LOTISSEMENT LA BOURGADE	ZA0142
0030N	98	CHEMIN DE LA FONT DE BLAISE	ZD0025
0041A	101	IMPASSE FREDERIC MISTRAL	ZC0080
	11	ROUTE DE JONQUIERES	ZB0052, ZE0001, ZH0051
0149T	102	IMPASSE DES OLIVIERS	ZC0349 et ZC0345
	103	CHEMIN DU PARADIS	ZD0022
0032R	107	CHEMIN DU CABANIS	ZC0043
0084X	116	CHEMIN DES OLIVIERS	ZC0013
0148S	118	IMPASSE BELLEVUE	AR0884
	119	IMPASSE DE LA CRUVIERE	AO0483
0039Y	121	IMPASSE DES GALETS	AO0535 et AO0534,
	144	CHEMIN DE MOLIERE	ZE0092 ZE0066
	165	CHEMIN FRANCIS LABOURAYRE	ZB0055

Code RIVOLI	N° d'ordre	Appellation	Parcelles
	177	PLACE DES FETES	AR0971, AR0975, AR0039, AR0037 AR0038, AR63
	188	IMPASSE DE LA CANTILENE	AC0716
	217	CHEMIN DU MAS DE REGIS	ZA0006
0121M	231	IMPASSE DES PYRACANTHAS	AC0530
	236	PLACE DE LA REVOLUTION	AR0730
0022E	241	IMPASSE DE LA CARQUETTE	AR0745
	252	CHEMIN DU MAS DE BOURGADE	ZL0001
0046F	256	RUE CHARLES GOUNOD	ZC0105
0086Z	259	CHEMIN DU PARADIS	ZC0105

Voie communale qui tombe dans le domaine public

Code RIVOLI	N° d'ordre	Appellation	Parcelles
	6	CHEMIN DE L'ESTANET	ZC0127
0087A	113	IMPASSE DE LA PLACETTE	AR0205, AR0204, AR0206, AR0209

Ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par ces voies qui resteront ouvertes à la circulation publique.

AUTORISE le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

En annexe :

Tableau de classement de voies Pour transmission au services compétents

Acte rendu exécutoire Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme

Le Maire
Fabrice FOURNIER

